Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2017) **Heft:** 2168

Artikel: Faut-il subventionner davantage l'hydroélectricité? : L'un des points

d'achoppement de la mise en œuvre du tournant énergétique

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014322

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Faut-il subventionner davantage l'hydroélectricité?

L'un des points d'achoppement de la mise en œuvre du tournant énergétique

Jean-Daniel Delley - 09 juin 2017 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/31632

Les sociétés électriques crient misère. Les prix du marché ne leur permettraient plus de couvrir leurs coûts de production. Dès lors elles ne rechignent pas à s'inviter au banquet des subventions, sans pour autant remettre en question leur modèle d'affaire.

Dans le cadre de la nouvelle loi sur l'énergie, l'économie hydroélectrique a déjà réussi à grappiller des subventions: prime de marché destinée à couvrir la différence entre prix de revient et prix du marché, aide à l'investissement pour la rénovation et la construction de nouvelles installations. Au total, une enveloppe annuelle de 120 millions de francs durant 5 ans, financée par une taxe de 0,5 centime par kWh et prélevée sur les gestionnaires du réseau, donc finalement sur les consommateurs.

Les électriciens veulent plus encore. Axpo, Alpig, les Forces motrices de Suisse centrale. Repower et la Compagnie électrique du Tessin (AET) demandent de bénéficier rapidement d'une prime d'approvisionnement de base de 1,6 à 1,8 centime par kWh, à la charge des consommateurs captifs, à savoir les ménages et les PME. Au total un coup de pouce de 480 à 500 millions. Dans une seconde phase, ils suggèrent de soumettre le courant sale importé à une taxe CO2. Une taxe supportée elle

aussi par les consommateurs, qui rapporterait 5 à 600 millions.

Egalement dans le viseur des électriciens, la redevance due aux collectivités publiques pour l'utilisation des eaux (droits d'eau). Au cours des 30 dernières années, cette redevance, dont le plafond est fixé par le droit fédéral, a fortement augmenté. Elle se monte actuellement à 110 francs par kW, ce qui équivaut à 1,6 centime par kWh. Les producteurs proposent une redevance composée d'une part fixe et d'une part variable en fonction du prix de l'électricité. Economie escomptée: 300 millions.

Ces aides cumulées devraient rapporter plus d'un milliard. Faute de quoi, préviennent ces sociétés, la pénurie nous quette.

Avant d'entrer en matière sur ces revendications, il s'agit d'apprécier objectivement la situation. Ce que n'a pas fait le Conseil des Etats. Les sénateurs sont venus au secours des électriciens en annulant par voie législative un arrêt du Tribunal fédéral. Ce dernier avait jugé illégale la pratique de nombre de distributeurs consistant à fournir les clients captifs avec du courant cher et à réserver le courant importé meilleur marché pour les clients - gros

consommateurs – libres de choisir leur fournisseur. Fort heureusement, le Conseil national a renvoyé à sa commission tout <u>le dossier</u>, ficelé à la hâte et sans connaissance aucune des coûts réels de l'opération.

Hanspeter Guggenbühl, analyste attentif de la politique énergétique, met en doute l'absence de rentabilité de l'hydraulique helvétique, répétée à l'envi par les électriciens. Si le coût de production de la centrale de Bieudron-Dixence se monte à 8 centimes le kWh, nombre de barrages s'en tirent à moins de 5 centimes, un coût inférieur au prix payé par les consommateurs captifs. Avant de décider de subventionner les producteurs, les autorités se doivent d'obtenir des quémandeurs des informations détaillées sur les véritables coûts des différentes installations de production et les prix de vente. Faute de quoi on peut soupçonner les électriciens, sous prétexte d'assurer la sécurité de l'approvisionnement, de détourner cet argent pour combler les déficits des centrale nucléaires qu'ils possèdent.

Si les chiffres confirment les difficultés financières de l'industrie hydroélectrique et si les autorités estiment que le secteur ne peut faire faillite sans inconvénients majeurs pour le pays, alors l'Etat se doit de prendre en charge les actifs en danger, comme il l'a fait pour UBS, de manière à retrouver sa mise lorsque la situation s'améliorera. Et non d'alimenter à coup de subventions à fonds perdus une branche qui fait preuve de peu de transparence et qui porte une lourde responsabilité dans les difficultés financières dont elle se plaint (<u>DP 2149</u>).

Le Tessin et la Berne fédérale: un besoin de considération

Une insularité de fait qui contraste avec un fort attachement national

Jacques Guyaz - 11 juin 2017 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/31639

Imaginons un instant que Paris soit à moins d'une heure de route de la douane de Bardonnex, que la France voisine soit peuplée de grandes villes à proximité immédiate de la frontière et que la Suisse romande soit séparée de Berne et Zurich par une haute chaîne de montagnes. Tel est en gros l'équivalent de la situation géographique du Tessin.

On conçoit immédiatement que l'aimable appellation de Suisse latine utilisée surtout par les Alémaniques pour rassembler dans un même ensemble Romands et Tessinois a surtout un sens symbolique et ne recouvre en rien une réalité géographique, politique et économique.

La vision du Tessin par les Romands est liée au festival du film de Locarno, haut lieu de la vie culturelle helvétique, à la place financière de Lugano, à une tradition multicentenaire d'innovations architecturales rayonnant sur l'Europe, de Borromini à Mario Botta. Les succès électoraux de la Lega nous apparaissaient vaguement anecdotiques, une sorte de surgeon local de la Ligue du Nord italienne.

Et puis est venu le choc de la votation du 9 février 2014. Le Tessin accepte l'initiative contre l'immigration de masse par 68,2% des voix, un record helvétique. Le résultat suisse a donné une majorité infime de 19'302 voix aux partisans de l'initiative, mais cette majorité a regroupé 44'063 voix au Tessin. D'une certaine manière et même si cette vision est quelque peu injuste, on peut dire que le Tessin a fait le résultat final. Et puis le résultat de la votation du 9 février a été amorti par le Parlement, et les Romands se sont à nouveau désintéressés de nos compatriotes du Sud des Alpes.

C'est le mérite du livre d'Oscar Mazzoleni, Les défis du régionalisme politique en Suisse. Le Tessin et ses relations avec Berne, de fournir pour les lecteurs de langue française une analyse de la situation du canton italophone qui nous aide à comprendre les comportements électoraux de

ses habitants.

Et d'abord que le régionalisme tessinois est une recherche d'intégration et non de séparation. En Europe, des Catalans, des Ecossais, des Basques ou des Flamands veulent s'éloigner de leur Etat central, en quête d'une indépendance qui semble parfois relever du fantasme. Les Tessinois, au contraire, recherchent protection et surtout considération de la part de l'Etat fédéral. Mazzoleni cite à cet égard des chiffres éclairants.

Une série d'enquêtes a tenté de caractériser le sentiment d'appartenance de la population depuis 2003 sur une échelle de 1 à 7. L'impression d'appartenir au «Tessin» ou à la «Suisse italienne» est restée stable depuis 15 ans. Par contre, ce qui ne surprendra pas, l'impression de faire partie de l'Europe a baissé de 4,39 à 3,94 points sur l'échelle de 7. Mais le résultat le plus intéressant est celui de l'appartenance à la Suisse qui a progressé de 5,56 en 2004 à